AQMS
MINUTES DE RÉUNION 18 novembre 2011

SUJET	ACTIONS/DÉCISIONS	RESPONSABLE
1. Ouverture de l'assemblée	8 présences : Dr Richard Blanchet Dre Alexandra Bwenge, , Dre Manon Côté, Dre Amélie Desrochers, Dr Francis Fontaine, , Dre Diane Lambert, Dr André Roy, Dr André G. Trahan. 6 absences : Dre Marie-Hélène Clément, Dr Michel Dubuc, Dre Karine Dumont, Dre Guylaine Fortier, Dre Véronique Godbout, Dr Martin Lamontagne. Préside la réunion : Dr André Roy Secrétaires : Marielle Anselme-Moizan, Marie-France Briand Début de la réunion : 17h30	
2. Remerciement à notre commanditaire	Commandite de Genzyme (représentant : Éric Durivage) au montant total du souper.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Et l'ordre du jour est adoptée par Dre Lambert et secondée Dre Côté. **Les points suivants sont rajoutés à l'ordre du jour :** Congrès 2013 Organisation d'une rencontre financière est prévue. Dre Godbout est en contact avec le conseiller financier d'Option Financière Cartier et Dre Desrochers pour céduler une date avec des résidents en physiatrie.	Dr Roy
4. Lecture et adoption du procès-verbal (15 septembre 2011)	Le procès-verbal est adopté par Dre Lambert et secondé par Dre Desrochers.	
5. Comités de travail **a. Scientifique** **I. Congrès** **26 et 27 mai 2012** ***Les blessures à la tête et au cou en médecine du sport***	**Site :** L'Hôtel Lac Carling, Grenville-sur-la-Rouge. **2 suites gratuites à attribuer :** offertes aux Dre Lambert et Dr Fontaine (n'auront que les repas à payer). **20 chambres en surclassement :** « Deluxe » au prix de « Classique ». **À se procurer :** Dr Roy demande à ce qu'on achète (budget AQMS) ex. : une cloche pour signaler la fin des pauses et des cartons pour annoncer au modérateur le nombre de minutes restantes avant la fin d'une conférence. **Animation en soirée :** s'assurer qu'après la prestation de Samajam il y ait une continuité	Marielle

	musicale pour prolonger l'animation et la participation des gens. **Fiche d'évaluation du congrès :** Dre Desrochers a remis au Dre Godbout l'évaluation de l'APQ comme modèle pour réviser l'évaluation scientifique du congrès. En cours. **Commanditaires :** une liste des commanditaires de l'an dernier est remise à chacun des membres présents. Marielle demande à chacun des membres de suggérer des noms de compagnie à contacter en fonction des sujets des conférences : produits ORL, Alcon (produits oculaires) : contact Dre Lambert, Sylvie Piette (Atlas Medic) : contact du Dr Fontaine. Envoyer les commanditaires potentiels **Repas :** le menu 4 services est retenu et le même plat principal pour tous. **Programme** est terminé et la majorité des conférenciers ont été trouvés. (80 % ont confirmé). Dr Robert C. Cantu, neurochirurgien, de Boston University, a accepté de venir présenter 2 ou 3 conférences selon la durée des sujets sur les TCC. Ses honoraires + avion : $5,000. Par contre, il n'y aura pas de frais d'hébergement à lui payer puisqu'il fait un aller-retour samedi. Félicitations au Dr Fontaine qui l'a recruté. Dre Lambert présente le programme : **L'entorse cervicale** Dre M. Duchesne, médecin de famille et médecin du sport CASEM **Les traitements non pharmaco logiques de l'entorse cervicale** Ostéopathe à confirmer Dr Martin C. Normand, chiropraticien Sébastien Richard, physiothérapeute *** Chaque conférencier qui présente pendant 10 min : $250 d'honoraires + 1 nuitée à l'hôtel. **Discopathies cervicales et radiculopathies** Dre Marie-Ève Levasseur, physiatre **Neurapraxies cervicales et plexopathies brachiales** Docteur à confirmer **Les blessures de la sphère ORL chez le sportif**	Dre Lambert Dr Fontaine

	Dr Janik Sarrazin, ORL **La céphalée cervicogénique et celle associée au TCC, peut-on les distinguer?** Dr André Roy, physiatre et médecin du sport CASEM **Concussion update 2012** (attention: conférence en anglais) Dr Robert Cantu, neurochirurgien **Fractures claviculaires et luxation sterno-claviculaire** Dre Véronique Godbout, orthopédiste et médecin du sport CASEM **Les blessures oculaires chez le sportif** Ophtalmologue à confirmer **Les blessures maxillo-faciales chez le sportif** Dr Jean Poirier, chirurgien buccal et maxillo-facial **Les lacérations de la tête, du visage et du cou** Docteur à confirmer **Imagerie Tête et cou** Dr Normand Charlebois, radiologiste **La céphalée à l'effort chez le sportif** Dr Stéphane Ledoux, neurologue Félicitations aux Dre Lambert et Dr Fontaine pour ce programme.	
II. Module Dopage - Subvention	Dr Blanchet a contacté M. André Buist pour le relancer sur notre demande d'argent suite au refus du MELS de ne pas nous octroyer de subvention. Finalement, l'AQMS recevra $6,000 pour la période allant jusqu'à la fin mars 2012 afin de continuer à dispenser ses conférences sur le dopage sportif. Le chèque nous sera remis à la fin de la période de référence. Les demandes de conférences continuent de nous parvenir de différents établissements scolaires et associations sportives. En date de la présente réunion, il reste un solde d'environ $4,500 sur le $6,000, soit l'équivalent d'un peu plus de 10 conférences de 1 heure au taux horaire de $420. *** Dr Blanchet parle maintenant d'une collaboration avec le Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) pour dispenser des conférences sur les boissons énergisantes dans les 14 régions du Québec couvertes par cet organisme. Très bonne occasion de faire rayonner l'AQMS et de parler des boissons énergisantes.	Dr Blanchet Marie-France Dr Blanchet

	Le RSEQ a lancé une nouvelle campagne de contremarketing en septembre dernier, dans l'optique d'éduquer et de sensibiliser les 13-17 ans sur le marketing des boissons gazeuses et des boissons énergisantes. Il existe aussi une fiche informative faisant partie du programme de dénormalisation de la malbouffe « Gobes-tu ça? »où est affiché le logo de l'AQMS. Le contenu a été validé par l'AQMS. Le 24 janvier prochain, tous les entraîneurs des écoles de Montréal seront présents à une conférence donnée par Dr Blanchet et Dre Bwenge. *** Dre Bwenge : Santé Canada a fait une proposition de règlementer les BE, de les faire passer leur statut de « produits de santé naturelle » à « aliment », ce qui les obligera maintenant à mettre une étiquette divulguant l'information nutritive, tous les ingrédients, toute forme de caféine (provenance) et quantité, de limiter la concentration et la quantité par contenant individuel. Santé Canada demandait à qui voulait donner son avis sur la proposition de se manifester. L'AQMS a émis ses recommandations à Santé Canada avant la date butoir du 15 novembre. Elles seront prises en considération. Félicitations aux Dr Blanchet et Dre Bwenge pour leur participation à ces différents projets.	Dre Bwenge
III. Les journées de l'AQMS	Suite à une rencontre avec Dre Godbout la semaine dernière, voici ce qui a été déterminé : Formation pour les médecins de famille, mais pas pour les résidents. 1 journée respectivement pour l'épaule, genou, colonne cervicale et lombo-sacrée. 4 fois par année à Montréal, 4 fois par année à Québec. 1 md formateur (rémunéré autant que ce qu'il aurait gagné en faisant leur clinique) pour 8 mds. Examen physique « live », « où l'on touche ». C'est ce qui distingue entre autre cette formation par rapport à ceux de la FMOQ par exemple. La FMOQ charge environ $575 aux 2 jours. 2 compagnies pharmaceutiques seront ciblés pour leur support financier : Pfizer et AstraZeneca (produit : Vimovo, représ. : M. Daniel Laroche). Ça prend un budget dédié pour faire rouler cette formation. Ce sera un moyen de financement pour l'AQMS, tout comme l'est le congrès annuel. Dr Blanchet veut une formation parfaite, que les gens soient contents, et qu'ils aient l'impression d'avoir assisté à la meilleure formation en locomoteur qui soit.	Dr Blanchet Dr Dubuc Dre Côté Dre Godbout

	Dre Desrochers se questionne sur le pourquoi les résidents seront exclus de cette formation. Il y a des résidents qui seront sûrement intéressés. L'AQMS ne veut pas perdre d'argent en chargeant moins cher aux résidents. Si c'est au même prix, c'est OK. Si le cours ne cible pas spécifiquement les résidents, il ne faut pas néanmoins les exclure. C'est eux aussi qui en retournant à l'Université en parleront à tout le monde comme étant une bonne formation, et ça incitera d'autres personnes à venir s'y inscrire. Il faut arriver avec un plan structuré et précis afin de présenter ce projet aux compagnies pharmaceutiques (clientèle cible, la fréquence des formations, plan de la journée, patients professionnels ou malades, combien de formateurs à Montréal et à Québec, formation des formateurs, etc.) Dr Fontaine demande si la formation inclura les techniques d'infiltration. De Blanchet dit que non, puisque la majorité des médecins ne font pas d'infiltration? Dr Fontaine souligne qu'Éric Durivage avec Synvisc serait très intéressé à « embarquer » dans ce projet. Les infiltrations ne seraient pas l'objectif principal, mais une plus-value. Pour le genou, pour l'épaule. Il y a tellement de cas d'arthrose, les délais pour les infiltrations sous échographie sont importants, si l'enseignement peut être fait, il y aurait une amélioration de la qualité des soins, soulève Dr Trahan. Dr Blanchet considère favorablement le commentaire du Dr Trahan. Dr Trahan souligne que les formations qui sont subventionnées par les compagnies pharmaceutiques sont « mieux » que les formations données par les universités. Il faut voir aussi si les médecins de l'AQMS peuvent aller former dans les universités à l'intérieur d'un programme. Ce qui accroche, ce qui met mal à l'aise les universités, c'est si le programme est subventionné par des compagnies pharmaceutiques. Est-ce que l'université paierait pour avoir cette formation? demande Dre Lambert. Le plan d'action qu'il faudra présenter aux compagnies pharmaceutiques est en marche. Dr Blanchet enverra le plan de formation à quelques personnes pour validation.	

	Il y a aussi Merck Frost qui pourrait se joindre au projet, souligne Dre Côté. La publicisation sera un volet important à développer.	
b. Comité Communication : **I. Publicisation de l'énoncé de position sur les boissons énergisantes** **1. Rémunération - Média**	Un avis média préparé par MATOM et paru sur le fil de presse au début de la semaine : **L'Association québécoise des médecins du sport (AQMS) rappelle qu'elle est disponible pour commenter l'actualité médicale et sportive**. Dr Roy demande aux personnes concernées (Dr Blanchet, Dre Bwenge et Dre Dumont-absente) s'ils ont eu l'occasion de dénombrer les heures passées à se préparer, à se déplacer et à donner des entrevues dans le cadre de la sortie du communiqué de presse sur les boissons énergisantes en mai dernier. Après 2-3 rencontres (réunions du CA) à revenir sur ce sujet, il est toujours difficile pour chacune des personnes concernées d'estimer un nombre d'heures passées à cette activité. Dr Blanchet est d'accord avec le principe d'être rémunéré et pense qu'un montant symbolique de $150 serait correct. Dans les faits, Dr Blanchet mentionne qu'il a dû effectivement voir moins de patients à un moment donné, pour être certain d'être disponible afin de répondre à des entrevues tôt le matin. Dre Bwenge est aussi d'accord avec ce montant de $150. Dr Roy, en tant que président, considérant les éléments apportés afin de répondre aux différentes demandes d'entrevues, fait une contre-proposition à $250. Les membres présents sont unanimement d'accord avec cette offre bonifiée. Dr Blanchet et Dre Bwenge sont aussi satisfaits. Une facture sera préparée par Marie-France au nom de chacun des 3 médecins en guise de pièces justificatives pour l'émission de 3 chèques au montant de $250 respectivement. La facture portera la mention « pour services médicaux ». La liste des entrevues accordées peut être consultée sur le site internet AQMS à la page Média à titre de document complémentaire.	Dre Bwenge Dr Roy Marie-France
II. Nouveau site Internet	Contrat initial avec Multinet : 5 880 $ + taxes = 6698,80	Dr Roy

1. Mise au point du contrat pour nouveau site	Dre Bwenge explique ce qui est en cause avec Multinet dans un courriel adressé au Dr Roy, Dre Godbout et Marie-France le 15 novembre dernier et repris ici pour exposer ce qui est présenté aux membres du CA : « - Dans le contrat que nous avons signé, il y était mentionné 36 pages - Le nouveau site contient beaucoup plus de pages, environ une cinquantaine - Dans le contrat, nous avons signé pour seulement 2 h de gestion de projet, alors qu'il y en a eu beaucoup beaucoup plus. Entre autres, toutes les conversations téléphoniques. Je viens d'ailleurs de passer 90 min au téléphone. - Les factures reçues concernent le temps pris pour faire l'édition des pages en surplus. Effectivement, nous n'avons jamais eu l'information concernant le fait que ce travail était effectué à un tarif horaire de 90 $/h. -Il y a eu de la perte de temps, dans ce travail d'édition, entre autres parce que de part et d'autre, il n'y avait pas eu d'entente sur QUI doit faire la mise en page, MF et moi croyant que c'était eux et eux croyant que les documents qu'ils recevaient étaient mis en page de la façon dont nous les voulions sur le site. - Après révision de ce qu'il reste à faire, quelques pages sont à éditer (à peu près 2 ou 3) - Pour le reste (adhésion, renouvellement, reçus, inscriptions au congrès, formulaire de couverture d'évènement/conférence), ils ont tout en main et cela devrait être prêt en temps, soit pour le 1er janvier 2012. - Et pour les ajustements du contenu des pages déjà en place, MF est maintenant en mesure de les faire elle-même. Donc, étant donné qu'on a largement "busté" le 2 h de gestion de projets, qu'on a reçu une facture pour le temps d'édition de surplus de pages pour sept et oct sans soumission, et qu'il reste environ 3 pages à éditer, Multinet suggère que nous payons ces deux factures seulement. Ils termineront le boulot sans frais supplémentaires et ne comptabiliseront pas les heures de temps de gestion qu'ils n'ont pas facturées. Est-ce un compromis qui vous convienne ? » Il y a aussi 2 nouvelles demandes qui ont été adressées par l'AQMS à Multinet et pour lesquelles une soumission a été présentée par Multinet et finalement acceptée par Dre Godbout, en qualité de trésorière et Dre Bwenge, comme responsable du dossier 'site Internet'. Voici les 2 demandes en question qui sont en cours : 1. Accès aux présentations du congrès avec mot de passe (pour les participants qui y étaient inscrits);	Dre Bwenge Marie-France

	2. Et le renouvellement automatique de la cotisation annuelle pour les membres AQMS; Il reste un 25 % du contrat initial à payer une fois que tous les travaux seront livrés. Dans le contrat initial, ce n'est écrit à aucun endroit que si le site dépasse les 36 pages il y aurait des frais. Voici ce qui est proposé par Dr Roy en guise de conclusion suite aux discussions avec les membres du CA présents : Il est convenu d'informer Line Vallières de Multinet que les 2 factures respectivement pour sept. et oct. 2011 sont irrecevables étant donné qu'elles n'ont pas fait l'objet de soumission préalable. Pour d'autres travaux qu'il y aurait à faire, qui ne sont pas inclus au contrat initial, ils doivent d'abord nous présenter une soumission. Si on n'obtient pas de soumission pour ce qui reste et qu'ils ne nous livrent pas ce qu'il reste, ils n'auront pas le dernier 25 % en guise de paiement final et ils perdront l'hébergement, ajoute Dr Fontaine. Dr Roy, en tant que président, communiquera cette conclusion à Line Vallières de Multinet.	Dr Roy
2. Liste des cliniques	On voudrait identifier des cliniques en médecine du sport et les mettre sur notre site internet. Quelles cliniques met-on? Quels seraient les critères? Clinique en MSK n'a rien à voir avec la médecine du sport, témoigne Dre Lambert. Dr Roy relève avoir déjà suggéré au CMSQ, via une représentante de l'AQMS au CMSQ, de se pencher sur un projet d'accréditation de cliniques en médecine du sport, d'en définir les critères, mais le projet est mort. La liste des membres de l'AQMS n'est pas affichée sur le nouveau site internet puisqu'elle n'identifie pas qui fait réellement de la médecine du sport dans sa pratique. Il y en a qui sont membres AQMS parce que la médecine du sport les intéresse, et non parce qu'ils en font.	Dre Bwenge

	Il y a eu une création par le Collège des médecins de la spécialité en médecine familiale. Et la médecine du sport pourrait être reconnue éventuellement comme spécificité. Le diplôme en médecine du sport de CASEM peut être un critère retenu. Il y a une différence à faire quand on parle d'individus qui pratiquent la médecine du sport et les cliniques en médecine du sport, d'abord au niveau des critères qui les définiraient. Actuellement, des gens contactent l'AQMS via info@aqms.org pour qu'on leur réfère un médecin en médecine du sport. La liste des membres AQMS n'est pas un bon document de référence pour la raison décrite plus haut. En attendant d'identifier des cliniques en médecine du sport, on recommande à ceux qui nous écrivent de contacter les 4 cliniques de médecine du sport des 4 universités suivantes: Montréal, Laval, Sherbrooke et McGill, et où les délais d'attente sont très raisonnables. Dr Blanchet donne son opinion que pour être identifiée « clinique en md du sport » il faut des critères très précis et très objectifs. C'est compliqué et complexe, et l'AQMS devrait mettre ça de côté. Comment fait-on pour dire qu'une clinique est certifiée « médecine du sport »? Dre Lambert est aussi d'accord. Dr Trahan souligne que les physios et les kinésiologues demandent que les gens soient certifiés pour faire de la md du sport… alors si les médecins ont peu de connaissance dans ce domaine-là… Il pourrait y avoir des critiques négatives. Dr Trahan, en tant que représentant de l'AQMS au CMSQ, informe que lors de la dernière réunion du CMSQ, ils ont parlé de sensibiliser tous les gens qui participent à la médecine du sport d'avoir des références sur leur site Internet. Un bottin des membres du CMSQ (médecins, physios, thérapeutes du sport) existe, mais il n'est pas mis à jour régulièrement (aux 3 ans environ). Sa révision est en cours. Dr Roy aimerait que ce point soit relancé auprès du CMSQ se penche sur les façons d'accréditer, de trouver des critères pour accréditer des cliniques en médecine du sport. On pourrait aussi se procurer la liste des diplômés CASEM. C'est la seule certification disponible actuellement. Il faut donc se baser là-dessus. Est-ce qu'on pourrait mettre un lien dirigeant sur le site de CASEM?	

	Conclusion : • Sur le site Internet : ▪ Mettre le nom des 4 cliniques en médecine du sport des universités Montréal, Laval, Sherbrooke et McGill. ▪ Obtenir ou référer à la liste des membres CASEM. • Sur le formulaire d'adhésion et de renouvellement des membres médecins (et non membre-associés) : ▪ <u>Ajouter ces 2 questions</u> : Détenez-vous le diplôme de l'Académie canadienne de médecine du sport? ▪ Désirez-vous être publicisé comme pratiquant la médecine du sport?	Dre Bwenge Marie-France
Cotisation annuelle des membres du CA	Les membres du CA continuent de payer la cotisation jusqu'à nouvel ordre. Dre Dumont va vérifier ce qui est prévu à cet effet d'un point de vue légal. Étant donné son absence, elle nous communiquera ce qu'elle a recueilli comme information à ce sujet lors d'une réunion ultérieure.	Marie-France Dre Dumont
c. Administration : 1. Registraire des entreprises 2. Dre Godbout : 3e signataire au compte bancaire de l'AQMS	Le nouveau CA, édition 2011-2013, est maintenant enregistré au Registraire des entreprises. Le rôle de trésorière du Dre Godbout est aussi officialisé. Les droits d'immatriculation ont été payés, $32 pour l'année, jusqu'en novembre 2012. Dre Godbout s'est rendue à la BNC pour officialiser son nouveau rôle en tant que signataire des chèques de l'AQMS.	Marie-France
6. Clôture de l'assemblée	Levée de l'assemblée vers 21h00 Durée : 3 heures	Dr Roy
Dates des prochaines réunions	**Saison 2011-2012 :** • jeudi 19 janvier 2012 (Montréal) • vendredi 23 mars 2012 (Québec) : confirmé par les membres présents le 18 nov. • jeudi 17 mai 2012 (Montréal) • vendredi 15 juin 2012 (endroit à déterminer)	